



Déclaration liminaire du SGEN-CFDT Picardie
au CSAD du département de l'Oise
du lundi 6 février 2023

Mesdames et Messieurs les membres du CSAD du département de l'Oise,

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau DASEN de l'Oise, Monsieur Sébille. Il est courageux de postuler dans un des départements les moins demandés de France, où les problématiques de recrutement et de pénuries sont récurrentes et freinent toute évolution positive de notre institution. Nous espérons également que le dialogue social pourra être renforcé entre notre syndicat et la DSDEN: en ce sens, le SGEN-CFDT Picardie demande à ce que les audiences bilatérales puissent perdurer.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour aborder la préparation de la rentrée 2023 dans l'Oise.

Cette préparation s'effectue dans une période de grande tension sociale et de mobilisation d'une grande partie des citoyens pour protester contre le projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement. De nouveau, le Sgen-CFDT Picardie appellera les personnels de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur à se mobiliser à nouveau contre ce projet de réforme le mardi 7 février et le samedi 11 février prochains

Pour revenir à la préparation de la rentrée et concernant les moyens octroyés (ou repris) à notre département: la perte de moyens d'enseignement (-40 ETP dans le premier degré / -13 ETP dans les collèges de l'Oise). Quelle belle entourloupe que cette façon de procéder: si on supprime des postes, la pénurie d'enseignants est bien moins flagrante pour l'opinion publique... mais les personnels de l'Education Nationale ne sont pas dupes et vont devoir absorber la charge de travail supplémentaire. En effet, cette perte de postes nous paraît aberrante alors que déjà de nombreux TZR manquent à l'appel pour absorber les remplacements de nos collègues. Toutes les matières sont touchées, même les matières à examens. Trouvez-vous normal par exemple que des parents soient contraints de passer par une pétition pour que leurs enfants obtiennent quelques heures en Visio ou que des AED donnent des cours faute de trouver mieux? Nous nous inquiétons de la situation et ne comprenons pas la suppression de ces postes.

Dans le second degré, les suppressions d'emplois vont nécessairement se traduire par des transformations d'heures postes en heures supplémentaires d'autant que les effectifs d'élèves dans l'Oise augmentent (+1,8% !!!). Quelle cohérence entre plus d'élèves et moins de moyens?

Profitons également de cette instance pour attirer votre attention sur le sujet de la Technologie en 6e. Quelle est cette lubie du Ministère, arrivée en pleine période de DGH dans les collèges, qui n'avait pas besoin de cela avec toutes ces suppressions de poste? Saisine du CSP à la hâte, pas de circulaire d'application, le SGEN-CFDT Picardie dénonce ces méthodes de travail (on ne parle même plus de concertation, puisqu'il n'y en a eu aucune). Les courriels de l'administration, prise elle-aussi au dépourvu, amène plus de questions que de réponses. Prenons pour exemple le courriel de notre secrétaire générale d'académie aux chefs d'établissement du mardi 24 janvier : *“les sous-services générés de technologie pourront permettre le renforcement des moyens de remplacement dans la discipline”*. Est-ce-à dire que dans les prochains TRMD votés dans les collèges, des collèges de techno pourront être placés en sous-service ? Iront-ils effectuer des remplacements dans d'autres établissements ? Comme des TZR ? Ou remplaceront-ils leur autre collègue parti en formation ? En assurant tous les cours de technologie d'un collège sur la même semaine ? Notre hiérarchie a-t-elle déjà vu des emplois du temps de collègue ?

Nous rappelons que le SGEN demande à ce que les moyens affectés dans les établissements le soient en prenant en compte leurs IPS. Maintenant que notre ministère a daigné les publier, nous aimerions que ceux-ci soient affichés pour nos travaux (par exemple lors du prochain CDEN): il n'est pas concevable pour nous de traiter de la même façon un collège de centre ville, disposant de multiples dispositifs dans ou en dehors de l'établissement (SEGPA, Prépa-Pro, accès à la culture), et des collèges ruraux, éloignés de tout, avec des IPS faibles. Il en va de l'égalité républicaine.

Nous voulions mettre l'accent sur la situation des deux collèges de Chaumont-En-Vexin, et leur problématique des secteurs de recrutement. Depuis 8 ans, l'équipe de St Exupery demande la mise à jour de cette carte scolaire, afin de stabiliser les pertes d'effectifs dans leur établissement. Votre prédécesseur, Mme Compagnon, a toujours réaffirmé la nécessité de retravailler cette carte. Malheureusement les élus du CD60 ont baladé nos collègues depuis des années, promettant des choses impossibles, ou mentant sur les travaux déjà effectués, quitte à remettre en cause des collègues ou des comptes-rendus de Conseil d'Administration. Nous mettrons cette question à l'ordre du jour du prochain CDEN, afin d'éclaircir les positions de chacun. Mais pourriez-vous d'ors et déjà (ré)affirmer ici le besoin de cette actualisation ?

A Marseille-En-Beauvaisis : L'implantation de l'ULIS a été décidée sans avoir réfléchi au préalable au lieu qui devait l'accueillir : il y a déjà 1 préfabriqué dans la cour ... 526 élèves constatés en septembre 2022, 553 prévus à la rentrée 2023 , et ... on y ferme une division ! En ne sachant pas à l'avance d'où vont venir les 13 élèves affectés en ULIS, et donc si on leur a prévu des places dans les classes. Marseille, avec ces incertitudes, sera le collège avec le plus gros E/D (27.65) de l'Oise. L'exemple même de la conjonction de tous les dysfonctionnements de notre système. Nous y demandons donc l'ouverture d'une classe de 6ème supplémentaire, afin de vraiment réussir l'inclusion des futurs élèves de 6ème (le niveau qui accueillera certainement de nombreux élèves d'ULIS). A 29 élèves par classe

en 6ème, comment inclure des élèves d'ULIS correctement ? En laissant le ou la collègue AESH debout ?

Rappelons aussi que tous les services sont touchés par les suppressions de poste, car, dans les services administratifs, la charge de travail est déjà forte, souvent à la limite du supportable, au point que les risques psychosociaux sont élevés. C'est l'objet aussi de plusieurs courriers de la Fédération des Sgen-CFDT à la DGRH. En outre, ce sont encore, et après plusieurs années de suppressions, 2 ETP en moins pour nos EPLE de l'Académie.

Enfin, dans les filières médicales, sociales et de santé, les besoins d'accompagnement et de suivi des élèves sont importants et les schémas d'emplois des années passées tout comme la difficulté à pourvoir les postes alimentent une perte de sens du travail. Pourtant, les différentes remontées confirment au quotidien qu'il y a urgence à ce que cette situation évolue.

Pour terminer, nous constatons que le tableau est bien noir pour préparer cette rentrée 2023. Il va sans dire que le fonctionnement de l'École, dans le sens le plus noble du terme, est bien mis à mal. Pour le Sgen-CFDT Picardie, celui-ci ne doit pas seulement reposer sur une équation comptable qui conduit aux suppressions annoncées. Ces suppressions vont dégrader les conditions de travail et d'apprentissage de tous les acteurs concernés. Il est absolument nécessaire d'arrêter les suppressions de postes. Au contraire, pour répondre aux exigences de notre École, il faudrait recréer des emplois et pour ce faire revaloriser les rémunérations.